

Thème : Les conflits d'intérêts

Date: Vendredi 7 juin 2024 de 14h00 à 17h00

Lieu: Angers

Pré-requis : être avocat / **Niveau :** 1

Objectifs :

- *Acquérir ou compléter la connaissance des règles et les expérimenter par l'étude de situations réelles*
- *Partager les expériences*

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- la notion de conflit d'intérêts
- les situations de conflit dans un même dossier
- l'acceptation d'un nouveau client contre un ancien
- les contraintes de l'avocat rédacteur d'acte
- le rôle du Bâtonnier dans la résolution du conflit
- l'incidence du conflit sur la procédure

➤ **Moyens pédagogiques :** Power point / Remise d'une fiche de synthèse / Examen des questions à partir de cas pratiques à résoudre

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant

Intervenant:

Maître Henri GRAÏC, avocat et ancien Bâtonnier au Barreau de Saint-Brieuc

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.